



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 31/03/2022 à 18h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE JAUNE NEIGE-VERGLAS

Le département du Cantal est placé en **vigilance météorologique JAUNE pour risque de neige-verglas à compter de 18h30 ce jeudi 31 mars 2022.**

Demain, vendredi 1^{er} avril 2022, il est à prévoir de la neige sur les chaussées, à partir de 500 mètre d'altitude, avec des cumuls de l'ordre de 2/3 cm à Aurillac et 10 cm au Lioran.

Il est également prévu du vent sur les Monts du Cantal, ce qui entraînera sur certains secteurs des congères potentiellement importantes.

Les chutes de neige devraient se poursuivre dans la journée et la nuit du vendredi 1^{er} au samedi 2 avril. La baisse des températures entraînera également des risques de verglas.

Dans ces circonstances, un arrêté préfectoral a été pris imposant les équipements spéciaux (pneus neige, chaussettes, chaînes) pour tous les véhicules sur l'ensemble du réseau routier du département du Cantal du vendredi 1^{er} avril 2022 à 0 heure jusqu'au lundi 4 avril 2022 à 0 heure.

Soyez prudents dans vos déplacements et tenez-vous informés de l'évolution des conditions météorologiques et des conditions de circulation sur :

- <https://meteofrance.com/>
- <https://www.bison-fute.gouv.fr/massif-central.html>
- <https://www.inforoute15.fr/>

Plus d'informations sur : www.cantal.gouv.fr

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC